

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par deux Ordonnances du 22 mars 1899, a nommé M. Joseph Palmaro, Receveur des Finances, aux doubles fonctions de Trésorier Général des Finances et de Receveur des Domaines, en remplacement de M. Bourguignon, décédé.

Par Ordonnances Souveraines du 23 du même mois, M. Joseph Palmaro est nommé Membre de la Commission Administrative de l'Orphelinat, en remplacement de M. Bourguignon, décédé, et M. le Chanoine Léon Pauthier, Membre de ladite Commission, en est nommé Secrétaire, en remplacement de M. Treppoz, démissionnaire.

Par Ordonnance du 24 mars 1899, la Société Anonyme par actions formée sous le nom de Société de l'Hôtel de Paris et de ses Annexes à Monte Carlo est autorisée.

Sont également approuvés les Statuts de ladite Société tels qu'ils sont contenus dans l'acte reçu par M<sup>e</sup> Valentin, Notaire à Monaco, le 22 février 1899, enregistré. Avis du dépôt au Greffe du dit acte sera inséré au *Journal de Monaco*.

Le Prince, par Ordonnance du 25 mars 1899, a nommé Conseiller d'Etat, M. Emile Bernich, Son Conseiller privé.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Vendredi dernier, Leurs Altesses Sérénissimes ont reçu la visite de LL. AA. RR. le Comte et la Comtesse de Caserte.

Le Prince, accompagné de M. le Capitaine Carr, Commandant en second de la *Princesse-Alice*, a visité samedi dernier l'escadre de la Méditerranée, en rade de Villefranche. Il a été salué, à son arrivée et à son départ, par l'escadre pavoisée.

Tous les Commandants et les Etats-Majors ont été présentés à Son Altesse Sérénissime, à bord du *Brennus*, par M. le Vice-Amiral Fournier, Commandant en chef.

Le croiseur anglais, *Venus*, qui avait également pavoisé et pris part aux honneurs rendus, a reçu ensuite la visite du Prince.

Hier, un déjeuner a eu lieu au Palais en l'honneur de M. le Vice-Amiral Fournier ; MM. les Contre-Amiraux Maréchal et Roustan, ainsi que les officiers de leurs états-majors, accompagnaient le Commandant en chef.

Des voitures de la Cour les attendaient à la gare de Monaco et les y ont reconduits.

Les funérailles de M. Bardou, le regretté préfet des Alpes-Maritimes, ont été célébrées mercredi

dernier à Nice, en grande pompe. Le Prince était représenté par M. le Commandant Alban Gastaldi, et le Gouvernement, par M. le Conseiller d'Etat Baron de Romeuf, Secrétaire Général.

Une Ordonnance du 24 mars 1899, rendue sur l'avis du Conseil d'Etat, a déclaré d'utilité publique le prolongement de la route du Cimetière jusqu'à l'emplacement du nouvel hôpital, tel qu'il a été adopté par le Comité des Travaux Publics.

Le plan du tracé de ce prolongement et l'état parcellaire des terrains à acquérir pour son exécution seront soumis à l'enquête prescrite par l'art. 2 de l'Ordonnance du 22 mai 1858, pour être ensuite statué par Son Altesse Sérénissime, conformément à l'art. 7 de la même Ordonnance.

La fête annuelle de charité donnée par le Comité de bienfaisance de la Colonie Italienne, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, a eu lieu dimanche soir et a été particulièrement brillante.

Madame la Princesse Alice, légèrement indisposée, a regretté de n'y pouvoir assister. S. A. S. le Prince Albert a été reçu par un groupe de commissaires et de jeunes filles du Comité de la Colonie, ayant à sa tête M. Simondetti, Consul Général d'Italie ; M. Rossi, Vice-Consul, et M. Ettore de Angelis, gérant le vice-consulat à Monaco.

Après avoir écouté les compliments et y avoir répondu, le Prince se dirige vers la loge où à Son apparition, l'orchestre, sous la direction de M. Vigna, joue successivement l'*Hymne Monégasque* et la *Marche Royale Italienne* qui sont écoutés debout par tous les assistants.

Au magnifique concert qui suit, et dont le programme comprend les premiers artistes actuellement parmi nous, sont présents tous les fonctionnaires, consuls et notabilités de la Principauté. Ce public d'élite fait le meilleur accueil aux excellents artistes et particulièrement à MM. Soula-croix, Bouvet et Tamagno ; à M<sup>mes</sup> Doria, Paola Rainaldi, D'Albe, Leclerc et Héglon qui sont couverts d'applaudissements et de fleurs. M. Arthur Vigna qui a organisé et dirigé avec dévouement cette belle fête artistique, M. Isidore de Lara qui a conduit magistralement une des plus admirables pages de *Messaline*, ont également droit aux plus vives félicitations, pour leur généreux concours.

A l'issue du concert, un grand bal a eu lieu dans l'atrium du Casino, somptueusement décoré et dont l'illumination électrique présentait un coup d'œil véritablement féerique. Une tombola, tenue par les dames et demoiselles patronesses, a eu un très grand succès pendant toute la durée du bal, qui s'est prolongé avec entrain jusqu'à l'aurore.

Nous sommes heureux de constater la complète réussite de cette belle fête de charité, donnée par la colonie italienne, si laborieuse et si appréciée dans la Principauté.

M. Foccard, propriétaire à Monte Carlo, a fait remettre la somme de cinq cents francs à S. A. S. la Princesse pour être distribués aux pauvres.

Cet acte de générosité fait le plus grand honneur au donateur.

Le concours d'automobiles avait attiré, vendredi à près-midi, une foule énorme sur la place du Casino. Ce concours non pas de vitesse, ni de puissance des moteurs, mais de confortable et d'élégance des voitures, a été organisé avec autant de goût que d'intelligence sportive. S. A. S. le Prince, accompagné de son chambellan M. le Comte de Lamotte d'Allogny, a bien voulu venir présider cette fête et a pris place dans la tribune du jury au milieu de MM. de Zuylen de Nyevelt, Président de l'Automobile-Club de France ; Camille Blanc, Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer ; le général Carrey de Bellemare ; Lehideux, trésorier de l'A. C. F. ; Berlier ; M. le prince Orloff ; le baron Arthur de Rothschild ; Albert Gauthier ; Journu ; de Dramard Cabirau ; Gondoin et Eugène de Millo.

Après le défilé gracieux des quarante-neuf voitures qui ont pris part au concours, le jury a décerné les prix, qui consistaient en de magnifiques objets d'art, aux propriétaires d'automobiles suivants :

1<sup>re</sup> SÉRIE (voitures à quatre places). — M. Camille Blanc (dont le phaéton électrique a obtenu tous les suffrages) ; M. Brunetta d'Usseaux ; M. le baron Arthur de Rothschild ; M. Gaston Reverdit ; M. P. Meyan ; M. Bonhay ; M. de Zuylen de Nyevelt ; M. Chauchard ; M. Pinson.

2<sup>e</sup> SÉRIE (voitures à deux places). — M. Robert ; M<sup>me</sup> Dhasty ; M. Santos Dumont.

Des flots de satin aux couleurs monégasques ont été attribués aux autres voitures pour les remercier de leur participation à cette fête sportive d'un trait charmant et qui permet, chaque année, de constater les progrès si intéressants de l'automobilisme.

Mercredi et samedi derniers, notre éminent confrère, Henry Bäuer a fait au palais des Beaux-Arts deux conférences fort intéressantes sur Gluck et sur Schumann, avec auditions par M<sup>lle</sup> Georgette Leblanc. Parlant de Gluck, notre confrère s'est attaché à faire revivre la curieuse figure de ce célèbre dramaturge musical au milieu de son époque ; il a parlé de son œuvre et des réformes apportées par lui au théâtre lyrique. M<sup>lle</sup> Leblanc a chanté, dans une grande pureté de style, des pages d'*Alceste* et d'*Iphigénie*.

Dans sa seconde causerie, M. Bäuer a également recueilli de vifs applaudissements en dissertant sur Schumann et le romantisme musical. Avec quelque affectation, mais non sans intensité, M<sup>lle</sup> G. Leblanc a interprété ensuite diverses mélodies du maître allemand.

Samedi et dimanche, 1<sup>er</sup> et 2 avril, auront lieu au Casino de Monte Carlo, deux représentations de *La Sfinge*, donnée par la troupe italienne, dirigée par E. Reinach, avec le concours de la célèbre artiste dramatique M<sup>me</sup> Irma Gramatica.

Mardi prochain 4 avril, et jours suivants, aura lieu le grand concours annuel du Tennis Club de Monte Carlo (5,000 fr. de prix).

Les inscriptions doivent parvenir au secrétaire du Tennis Club de Monte Carlo, avant le 30 courant.

On se conformera aux règles de l'Association de Lawn-Tennis d'Angleterre.

Tous les matchs se joueront en trois parties avec avantage de jeux.

Les finales des Championnats se feront en cinq parties avec avantage de jeux.

Toute contestation sera jugée de façon définitive par le Comité.

Aucun Championnat ou Handicap n'aura lieu à moins de cinq entrées.

La Chambre syndicale des minotiers et fabricants de semoule de Marseille, dans la pensée d'assurer aux acheteurs des garanties sérieuses, a décidé qu'à partir du 15 février dernier des certificats d'exportation seront délivrés à tous les membres syndicaux qui en feraient la demande.

La Chambre a prié M. le Consul Général de Monaco à Marseille, de faire connaître sa résolution au Gouvernement du Prince et aux intéressés, et lui a remis un modèle des certificats d'exportation et d'analyse, qui reste déposé dans les bureaux du Gouvernement où l'on peut en prendre connaissance.

Dans ses audiences des 21 et 23 mars courant, le Tribunal Supérieur a condamné les nommés :

Louis-Jean LeGrand, né à Pont-sur-Seine (Aube), le 28 octobre 1876, mécanicien, sans domicile fixe, à six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Martial Guimas, né à Mérimville (Loiret), le 1<sup>er</sup> juillet 1876, charron, sans domicile fixe, à dix jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Honoré Baudoin, né à Nice (Saint-Roman), le 18 septembre 1845, charretier à Nice, un mois de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Thomas Bertello, né à Bra (Italie), le 10 mai 1881, cordonnier, demeurant à la Turbie (quartier Saint-Antoine), à un an de prison et 50 francs d'amende, pour vol ;

Adèle Corona, née à Alatri (Italie), le 11 janvier 1873, sans profession, demeurant à Nice, un an de prison, pour vol ;

1<sup>o</sup> Charles Indermühl, né à Amsoldingen (Suisse), le 29 octobre 1859, pisteur d'hôtel à Monaco, 16 francs d'amende, confiscation de la viande saisie, pour introduction de viande en fraude. MM. Noël et Pattard, maîtres-d'hôtel à Monte Carlo, déclarés civilement responsables ;

2<sup>o</sup> Charles Indermühl, 50 francs d'amende (même délit). MM. Noël et Pattard, ses patrons, civilement responsables.

### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Vendredi le *Prix de Clôture* a réuni 57 tireurs ; M. Puccinelli, premier, tuant 16 sur 19, gagne la médaille d'or et 8,210 francs ; M. Maine, 15 sur 19, deuxième, gagne 3,425 francs ; M. Wilden, 8 sur 9, troisième, gagne 2,425 francs ; MM. Poizat et Duperron, 6 sur 7, ont partagé la quatrième place et gagnent chacun 677 francs.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Galfon et Rossi.

Hier lundi, vingt et un tireurs ont pris part au *Prix d'Adieu* qui a été gagné par M. Hans Marsch, 9 sur 9 ; M. Poizat, 8 sur 9, deuxième ; lord Portarlington, 7 sur 8, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Balas, Galfon, Paccard, de Mauduit, R. Gourgaud.

Résultat du deuxième Concours de Tir au Sanglier, clos le 24 mars 1899.

M. le Comte Voss, 40 points, premier ; M. le

Baron de Montpellier, 36 points, deuxième ; M. Beresford, 36 points, troisième.

Tir au pistolet. M. Barrier, 44 points, premier ; M. Gauthier, 43 points, deuxième ; M. Pensa, 41 points, troisième.

Mercredi 29 Mars 1899, à 8 h. et demie

### 17<sup>o</sup> CONCERT MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Jeudi 30 Mars 1899, à 2 h. et demie

### 17<sup>o</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. Léon JEHIN

*Symphonie en si bémol* (n<sup>o</sup> 4)..... Beethoven.  
*La Belle au bois dormant* (1<sup>re</sup> audition). Georges Hüe.  
*Menuet des Follets de la Damnation de Faust*..... H. Berlioz.  
*Messidor*, entr'acte symphonique ..... Alf. Bruneau.  
(1<sup>re</sup> audition).  
*Le Vaisseau fantôme*, ouverture..... R. Wagner.

## La Vie Artistique

### LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

**Création de MESSALINE**, tragédie lyrique en 4 actes et 5 tableaux ; poème de MM. Armand SILVESTRE et Eugène MORAND, musique de M. Isidore DE LARA. — Distribution : Hélios, *M. Tamagno* ; Harès, *M. Bouvet* ; Myrrhon, *M. Soulacroix* ; Gallus, *M. Melchissédec* ; Myrtille, *M. Vinche* ; Olympias, *M. Albert* ; le Rameur, *M. Dupuis* ; le Mime, *M. Baudhuin* ; le Læno, *M. Girer* ; le Poète, *M. Levalois* ; le Porteur d'eau, *M. Borje* ; l'Edile, *M. Leturc* ; le Crocheteur, *M. Paillard* ; le Halleur, *M. Stéphan* ; Messaline, *Mme Héglon* ; Tyn-daris, *Mme Jeanne Leclerc* ; la Citharède, *Mme Dalbe* ; Psylla, *Mme Denmery* ; Leuconoë, *Mme Forère* ; Dalis, *Mme Crouzet*.

Je tiens à le déclarer tout d'abord hautement, jamais je n'ai vu quelque chose d'aussi réussi, d'aussi parfait et d'aussi éblouissant que cette création de *Messaline*, le nouvel opéra de l'heureux auteur de la *Lumière de l'Asie*, d'*Amy Robsart* et de *Moïna*, sur le théâtre de Monte Carlo. Les dilettantes du somptueux et du faste artistique, ont, à cette heure, de quoi se réjouir : la mise en scène de *Messaline* est absolument merveilleuse de grandeur et de fidélité historique ; le cadre est en tout point digne du tableau. Les décors des quatre premiers tableaux sont l'œuvre d'un jeune peintre italien de grand talent, M. Ferri ; celui du dernier a été exécuté par M. Amable de Paris, dont la valeur est au-dessus de tout éloge.

Impossible de rien contempler de plus frais et de plus nature que les jardins du Palatin, de plus imposant et de plus luxueux que ce palais impérial luxueusement habité, fermé par une porte d'or, d'où descendent des marches de marbre, au-dessus desquelles l'aurore vient ouvrir au soleil l'enchantement de cet éden complice.

Impossible de rien reproduire de plus fidèle à l'aspect de l'époque que tout ce quartier infâme de la voie suburbaine et de l'intérieur de cette taverne louche, éclairée par des torches et des lampes fumeuses, avec ses parois percées de portes basses et de cellules, portant, sur des écriteaux, des noms de filles.

Impossible de mieux reconstituer la demeure secrète de l'Impératrice, cette chambre ornée, en peintures et en mosaïques, d'idylles amoureuses et de scènes de joie, où chantent des femmes voluptueusement étendues sur de moelleux divans.

Impossible, enfin, de se former, en dehors du témoignage des yeux, une idée exacte de cette loge impériale au cirque, au fond de laquelle, entre deux figures de victoires ailées, se voit une large baie close d'une grille d'or donnant sur l'arène, d'où jaillissent mille reflets diamantés.

Ce n'est pas un spectacle, vous dis-je, c'est un rêve, une vision, une féerie !

Ajoutez à l'éblouissement de ce déluge de magnificence décorative, le charme infini d'une musique pleine d'imprévu, de surprises nouvelles et de motifs

ravissants ; ajoutez à cela un orchestre tel que celui de Monte Carlo et des chœurs admirables ; ajoutez encore une interprétation supérieure, et vous pourrez juger de ce qu'une direction savante et habile a le don d'accomplir sous la haute et bienveillante protection d'un patronage enviable.

Si le souffle poétique et les profonds secrets de l'art ont des attractions que l'âme sent et comprend, et si l'émotion sincère, provoquée par tout ce qui est beau et grandiose, nous enthousiasme à tel point, tant pis pour la critique grincheuse.

Sur une donnée d'un grand intérêt dramatique et d'une humanité intense, telle que l'existence de la célèbre Impératrice romaine, M. Isidore de Lara a écrit un chef-d'œuvre de passion et de métaphysique musicale, mettant en conflit des personnages qui, pour être presque tous fictifs, ne rendent pas moins saisissables la vérité historique, à laquelle les deux grands écrivains français, MM. Armand Silvestre et Eugène Morand, ont emprunté le sujet de leur poème si logiquement et si poétiquement conçu.

C'est, assurément, l'œuvre la plus variée d'un art musical qui ne fait qu'élargir et éclairer ses horizons vers la perfection. L'action surtout en est le premier mérite. Les figures des personnages y sont nettement tracées. On sent leur état psychologique. Dans les harmonies des chœurs, très appréciables par la clarté des pensées et par la progression de l'intérêt, on admire l'exquise sensibilité, la vigueur et la puissance descriptive du jeune maître. Son *lied*, en s'éloignant de l'air italien, acquiert une physionomie toute particulière ; il se développe dans cette œuvre éminemment dramatique en accentuant les caractères et en prêtant à la musique une expression et une émotion intenses. Plus que jamais, il atteint le but de donner une action animée et un langage précis à son orchestration : les instruments, savamment employés, y suivent tous les degrés de l'intérêt général. Le caractère dominant de son inspiration réside dans la grandeur et dans l'élévation poétique, d'où procèdent les autres idées qui donnent une immense valeur à sa composition. Ses modulations, souvent riches et inattendues, sont toujours naturelles ; l'art de fondre les voix dans l'action fait partie de ses qualités transcendantes, ainsi que celui qui lui inspire une mélodie aux accents expressifs et suaves.

Cette marche ascendante du maître nous fixe sur sa route artistique. Admirablement servi et guidé par un sentiment théâtral exceptionnel, il apporte dans ses premières idées des modifications efficaces qui ont achevé d'imprimer à ses productions un cachet d'individualité bien défini, ne sortant pas de l'art moderne qui rend la musique plus objective et plus précise. La symphonie trouve chez lui de nouvelles adaptations, se ralliant plus étroitement au drame ; les instruments, traités symphoniquement, ne sont plus de simples accompagnateurs de la voix humaine, ils ont une part considérable à l'action des personnages. Ici le *leit motiv*, c'est-à-dire, la mélodie elle-même, caractérise à la fois le personnage et la phrase musicale. Et quelles modulations lui donne le compositeur dans son rythme, dans son harmonie et dans son instrumentation !

En examinant cette grandiose partition de *Messaline*, on y rencontre un progrès considérable dans les développements de l'idée principale et dans le système de l'expression, où le compositeur a déployé une nouvelle force inventive. Quel juge vraiment compétent ne serait pas subjugué par l'action musicale qui dessine les rôles d'Hélios, de Messaline et d'Harès et de Myrrhon ? Qui demeurerait insensible à tant de mélodie expressive et tendre ? Qui ne s'émouvrait pas aux accents passionnés, douloureux ou voluptueux de cette musique ?

M. Isidore de Lara semble posséder le génie de l'harmonie. Son orchestre produit toujours de grands effets. On est frappé par la vaste pensée qui domine la création de son œuvre. En s'occupant des détails, il ne néglige point l'effet des masses ; l'air et le récitatif ne viennent jamais interrompre le mouvement de la scène et de l'action de l'ensemble. C'est ainsi que le chant individuel, se fondant dans l'orchestre qui chante avec l'acteur, ne l'isole

pas. Il n'use d'aucun remplissage ; les couplets de facture se trouvent substitués par une poésie élevée, colorée par une description musicale toujours juste.

D'abord, d'un ensemble magistralement nuancé des instruments à cordes mêlés d'heureuses sonorités, un thème de douceur et d'abandon, se ralliant au thème de la puissance, caractérisé par les cors et les trompes qui jouent dans les coulisses, annonce l'aurore, et, graduellement, dans une harmonie adorable au murmure caressant, le réveil de la nature et de la vie. C'est tout un enchantement que cette introduction d'une couleur presque orientale. D'une grâce exquise et d'une légèreté de pure école française, le chant de Myrrhon, au premier acte : *La vie est un jardin de fleurs...* et son air du deuxième acte : *Viens aimer, les nuits sont trop brèves...*, phrase qui reparait efficacement au troisième acte. Solennel de gloire et de domination l'hymne précédent l'entrée de Messaline : une vraie marche triomphale. Admirable la chanson pleine d'ironie et d'amertume d'Harès, dont le rythme saccadé et le ton violent produisent l'effet de véritables coups de marteaux : *Dors bien, Claude, dans ton palais...* avec réponse d'un chœur à l'intérieur ; puis le duo entre le chanteur républicain et Messaline, où celle-ci, dans une plainte d'amour, invoque l'idéal qu'elle n'arrive point à atteindre : *C'est vers lui que je vais, sans le trouver jamais*, soupire-t-elle dans un élan de séduction irrésistible.

Remarquable la description chorale et instrumentale des scènes qui se passent dans l'intérieur de la taverne de Suburre, au deuxième acte. Je crois que M. de Lara est le premier compositeur qui ait introduit dans l'orchestre le trille du xylophone, qui rend exactement le bruit des dés agités dans leur gobelet. Il en a tiré un effet fort gracieux et imitatif en entrelaçant ces roulades avec le chant doux et plaintif de la citharède aveugle.

Et quelle inspiration, quelle finesse de chant dans cette romance d'Harès : *O nuit d'amour, sérénité profonde!*...

L'entrée du belluaire, c'est le thème majestueux de la force et de la fascination. Hélion chante : *Dans le cirque étincelant, le sable est blanc...*, strophes très caractéristiques et d'un effet entraînant, que l'orchestre répète, en un *crescendo* précipité, pour les arrêter tout à coup, dans le silence de la scène, en cet expressif : *plus rien ne bouge*, suivi d'un cri perçant du lutteur après la mêlée finale avec la horde : *Victoire!*

Empoignant le solo descriptif au deuxième acte : *Souviens-toi que tombé sous la rage romaine...* s'alliant admirablement au thème imposant d'Hélion et terminant en *Ut*.

L'intérêt musical ne s'arrête pas un instant ; il va croissant, d'acte en acte, jusqu'au dénouement.

Quel charme dans ce chœur voluptueux en temps de valse, au troisième acte, morceaux avec solo chanté par Tyndaris ! Merveilleux le grand duo, interrompu d'abord par le chant lointain du chœur et ensuite par l'arrivée d'Harès qui vient frapper à la porte de la chambre secrète de Messaline (détail musical : trompe avec sourdine), rappelant sa chanson de révolte du premier acte. Plein de passion le duo suivant : *Viens vers moi, c'est le chant qui berce nos amours...* Et c'est avec un coloris incomparable que l'orchestre décrit l'état d'âme de Messaline, qui, après avoir fait jeter Harès par la fenêtre dans le Tibre, attire Hélion, dans un enivrement aveugle de ses sens : *Viens aimer, maintenant!*

Au deuxième tableau qui s'ouvre par des chants de bateliers sur les bords du Tibre, la page musicalement remarquable et d'un effet enchanteur, c'est la reprise du chœur et du chant de Tyndaris avec cor et harpe, achevant l'acte à scène vide.

A la fin du quatrième acte, Hélion chante encore ses strophes à l'arène en leur imprimant toute l'angoisse de son âme, et ce rappel qui caractérise le thème du gladiateur, est d'une accentuation tragique autant que solennelle.

Il nous serait impossible de relever ici toutes les beautés de cette partition : elle en est parsemée. Quel enivrement dans cette phrase de Messaline :

*Cette nuit eut pour nous de grandes délices — l'âme des fleurs avait déserté leurs calices!... Quelle majesté et quelle fierté d'accent dans ce grand duo de la IV scène, suivi d'une phrase de suprême séduction : Verse-le, prends-le, mon âme y consent — rougis-en le ciel, refais-en l'eau rouge! — et sous le ciel éblouissant, je te dirai toujours : je t'adore!... je t'adore. Et dans la phrase : O dieux, je sens faiblir ma foi, chantée par Hélion, subjugué, fasciné, captivé par l'Impératrice suppliante! Que de déchirements dans l'action tragique de cette mort de Harès poignardé par son frère ! L'effet émouvant de ce passage se trouve augmenté par l'introduction dans l'orchestre d'un nouvel instrument, la clarinette-contrebasse, dont le compositeur a su tirer profit.*

La plupart de ces morceaux ne le cèdent à aucun modèle de perfection, ni par le choix des idées, ni par la largeur de l'inspiration, ni par le sentiment de la scène et la facture musicale.

L'exécution, nous l'avons dit, a été incomparable. Cette fois encore, et avec plus « d'amour que jamais », comme mon distingué et sympathique voisin, M. Allocci, en très compétent connaisseur qu'il est, me disait justement, l'orchestre, guidé par un chef génial, tel que M. Jehin, avait une âme de feu pour rendre toutes les nuances exquisées de cette musique ; cette fois encore, la valeur individuelle de chaque musicien s'est affirmée dans un apothéose de gloire.

Les chœurs, formés par de vrais artistes, prenant part à l'action générale et chantant avec une justesse parfaite, ont fait beaucoup d'honneur à l'intelligente direction de leur habile chef, M. Vialet, et aux soins de leur distingué répétiteur, M. Vallini.

Les louanges aux interprètes ne trouveraient pas d'adjectifs adéquats : les habitués de la salle Garnier se souviendront longtemps de la distribution de *Messaline*, et de longtemps cette noble réunion d'artistes n'oubliera les chaleureuses ovations qui lui ont été faites.

Est-il besoin de déclarer que le héros de la soirée est M. Tamagno ? Très pittoresque dans un riche costume de l'époque romaine, évoquée par l'action de la pièce, il tient avec une maîtrise rare le rôle du gladiateur, dont il rend à souhait la figure tragique. Ce grand artiste, toujours admiré, hier en Othello et en Radamès, aujourd'hui en Hélion, laisse un souvenir ineffaçable et de sa voix de ténor unique, et de son jeu de comédien.

M<sup>me</sup> Héglon a été Messaline. Elle a rendu le caractère de son personnage avec une énergie et aussi avec une grâce féline et voluptueusement perverse, en parcourant l'échelle des sentiments à interpréter, portant dans sa voix tout le feu de son âme, toute la séduction de l'amour, toute l'expression de la douleur tragique, à tel point, qu'on dirait qu'elle joue un rôle qui est l'expression vivante de ce qui est elle-même.

M. Bouvet est un merveilleux Harès : il en a l'âme et la poésie, et sa voix lui vient du ciel. Entendez-le chanter, voyez-le jouer son rôle ; c'est un prodige.

M. Soulacroix (Myrrhon)... mais, décidément, qu'ajouter aux lauriers qui ceignent son front ! Faut-il que je vous parle encore de lui et de l'excellent Melchissédec (Gallus) et de M<sup>lle</sup> Leclerc, une délicieuse Tyndaris, et de Vinche, dont le superbe organe de basse profonde a impressionné la salle, et de tous enfin.

En cette soirée inoubliable le théâtre de Monte Carlo a surpassé son immense réputation et tous les admirateurs passionnés du grand art, au nombre desquels je suis, en garderont un souvenir ému et durable.

FERNAND PLATY.

## VARIÉTÉS

**Le chemin de fer de l'Ouganda.** — La *Revue Scientifique* nous fournit dans son dernier numéro d'intéressants détails sur l'état de la question du chemin de fer de l'Ouganda. On sait que, depuis longtemps déjà, M. Cécil Rhodes a conçu un projet aussi grandiose qu'audacieux, réunir, par une bande ininterrompue de possessions, l'Egypte au cap de Bonne-Espérance ; tout au moins une ligne télégraphique sera-t-elle bientôt

établie ainsi du Nord au Sud, et les Anglais tâchent, en même temps, de mener à bien l'exécution d'une voie ferrée.

C'est dans ce but qu'ils se sont efforcés depuis quelques années, et qu'ils s'efforcent avec plus de hâte que jamais, d'établir un chemin de fer mettant en communication la côte de l'océan Indien avec le plateau des Grands Lacs. Dès 1890 ils ont donc commencé les études d'une immense ligne de plus de 1,000 kilomètres de long, franchissant une altitude maxima de 2,600 mètres, et faite avec un écartement de rails de 1<sup>m</sup>,06, ce qui est précisément la largeur des voies de l'Afrique du Sud et de l'Egypte, du moins dans sa partie méridionale. C'est une Compagnie privée qui a été chargée des études, pour mettre à couvert la responsabilité du gouvernement ; mais le Parlement a accordé une subvention de 75,750,000 francs. Le premier rail a été posé le 29 mai 1896 à Kilindini, en face de l'île de Monbassa, et, en dépit des maladies frappant le personnel européen ou indou, on s'est mis avec acharnement à la besogne, le gouvernement anglais manifestant à chaque instant le désir que les travaux soient menés avec la plus grande activité. On y occupe une quarantaine d'ingénieurs anglais. La main-d'œuvre indigène est employée, ou du moins a été, au début, uniquement employée pour le portage, parce qu'on était en pleine région de la mouche tsé-tsé et qu'il ne fallait pas songer à recourir aux bêtes de somme. Les défrichements, terrassements, travaux d'art sont exécutés à l'aide d'Indous : on a recruté environ 10,000 coolies dans la présidence de Bombay, et, comme le recrutement s'en est opéré dans un moment de famine et de détresse générale, on peut se contenter de les payer 8 annas par jour, environ 0 fr. 80, et on les nourrit. Ils sont placés sous la surveillance et surtout la protection d'un fonctionnaire du gouvernement des Indes.

Les difficultés qu'on a rencontrées jusqu'ici ont été multiples et graves. Non seulement, sur de grands espaces, il faut travailler dans une brousse extrêmement dense, non seulement il faut se défier des tribus indigènes ou bien des animaux sauvages, mais encore, sur plus de 300 kilomètres, l'eau qu'on pouvait se procurer était extrêmement rare et mauvaise pour les chaudières : on devait aller chercher de l'eau pure jusqu'à 400 kilomètres de Moubassa, dans la rivière Tsavo. En outre, la mouche tsé-tsé faisait des ravages terribles puisque, en deux mois seulement, elle tua 50 mules sur les 150 en service ; quant aux buffles importés de l'Inde, au nombre de 550, il n'en restait plus que 100 à la fin de juin 1897. En même temps, il se produisait des pluies intenses (1 mètre en deux mois) qui causaient des maladies frappant 10 p. 100 des ouvriers ; enfin les lions avaient dévoré 22 hommes et 4 buffles.

Néanmoins, dès le mois de juin 1897, la voie était posée jusqu'au 72<sup>me</sup> kilomètre ; en décembre, on livrait à l'exploitation le tronçon de Kilindini à Voi, ce qui représente 160 kilomètres. En mars 1898, la pose était achevée jusqu'au kilomètre 222, et en août de la même année, on pouvait livrer à l'exploitation la seconde section de Voi à Mtoto Andei : sur cette longueur de 260 kilomètres, il y a 15 stations, il circule un train dans chaque direction ; ce parcours demande dix à onze heures, coupées par un arrêt de nuit à Voi. Les prix sont de 60, 30 et 5 roupies à l'aller, de 63, 20 et 5 au retour.

Au kilomètre 222, on était à une altitude de 450 mètres au-dessus de la mer ; au kilomètre 320 environ, on est entré dans des régions beaucoup plus élevées (environ 1,200 mètres) et bien plus saines. En même temps la mouche tsé-tsé a disparu, et les transports sont grandement facilités par l'adoption de 10 locomotives routières spécialement construites pour ce service ; elles traversent aisément des terrains difficiles, l'une d'elles a parcouru 320 kilomètres en dix-huit jours, et grâce à ces machines on peut envoyer et maintenir en avant de l'extrémité de la voie déjà posée, à une trentaine de kilomètres, une équipe nombreuse de travailleurs préparant la plate-forme. Les terrassements vont bien autrement vite que jadis, puisque, dernièrement, on en a exécuté plus de 132,000 mètres cubes en un mois.

Actuellement on a certainement dépassé le kilomètre 400, et, comme les ingénieurs ont découvert un tracé plus direct pour atteindre le lac, il est probable qu'en 1900 le chemin de fer de l'Ouganda sera une réalité.

**AVIS**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Judi 20 Avril 1899**, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

**AVIS**

L'étude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier, est transférée, 8, rue des Carmes, au premier étage, près la place Saint-Nicolas, à Monaco.

**AVIS DE DÉCÈS**

Monsieur FERNAND REY, Chef de Gare à Monaco, et sa famille, informent leurs amis et connaissances du décès de

**Mademoiselle Sophie-Marie ESNAULT** leur tante, qui a eu lieu à Monaco le 27 courant, et prient les personnes qui n'ont pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les obsèques auront lieu demain mercredi, à 9 heures du matin.

On se réunira place de la Gare.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 19 au 26 mars 1899

NICE, yacht à vapeur	Eros, fr., c. Dejoie,	sur lest.
Id.	id. Gabrielle, fr., c. Durand,	id.
CANNES, id.	Senta, fr., c. Soulingas,	id.
Id.	b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	sable.
Id.	b. Indus, fr., c. Tassis,	id.
Id.	b. Jean-Baptiste, fr., c. Merlo,	id.
Id.	b. Tante, fr., c. Rouvier,	id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy,	id.
Id.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Orengo,	id.
Id.	b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
Id.	b. Désiré, fr., c. Mallé,	id.

Départs du 19 au 26 mars

NICE, yacht à vapeur	Gabrielle, fr., c. Durand,	sur lest.
Id.	id. Senta, fr., c. Soulingas,	id.
TORRE SALINE, b.	Angelo Padre, ital., c. De Dominicis,	id.
CANNES, b.	Figaro, fr., c. Musso,	id.
Id.	b. Fortune, fr., c. Blanc,	id.
Id.	b. Marie, fr., c. Ramazzini,	id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
Id.	b. Louise, fr., c. Garel,	id.
Id.	b. Indus, fr., c. Tassis,	id.
Id.	b. Louis, fr., c. Pastor,	id.

**AVIS**

Suivant acte sous signatures privées du 22 février 1899, messieurs GAILLARD et FAU, hôteliers, demeurant à Monaco, ont vendu à monsieur Léon-Joseph-Alexis JOUIN, propriétaire, demeurant à Laon, le fonds dénommé *Hôtel de Rome* exploité à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard Peirera.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, dans la huitaine, entre les mains de monsieur JOUIN, à l'hôtel de Rome.

**EXTRAIT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF**

Suivant acte sous signatures privées du 20 mars 1899, enregistré,

Monsieur Léon-Joseph-Alexis JOUIN, propriétaire, demeurant à Laon, et monsieur Henri-François-Marie DUPORT et madame Louise-Eugénie-Amélie-Julie-Fanny LACORDAIRE, son épouse, tous deux commerçants demeu-

rant ensemble à Bourbonne-les-Bains, ont formé entre eux une Société en nom collectif pour l'exploitation de l'Hôtel de Rome, situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard Peirera.

Cette Société a été contractée pour une durée de dix-sept années et six mois à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1898, avec faculté pour chacun des associés de provoquer sa dissolution à l'expiration de la neuvième année en prévenant ses ex-associés un an d'avance.

La raison et la signature sociales sont : « DUPORT-LACORDAIRE et C<sup>ie</sup> ». Monsieur et madame Duport auront seuls la signature sociale et la gestion de l'administration de la Société, mais ils n'obligeront la Société que lorsqu'il s'agira d'affaires qui l'intéressent. En conséquence, tous billets, lettre de change et généralement tous engagements exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Le siège de la Société est à Monaco, hôtel de Rome.

Le capital social a été fixé à **72,150 francs** apportés par monsieur Jouin pour **65,150 francs** valeur donnée au fonds de l'hôtel ; par monsieur Duport pour **5,000 francs** en numéraire et par madame Duport pour **2,000 francs** aussi en numéraire.

La Société sera dissoute de plein droit par le décès de madame Duport.

Un des originaux dudit acte de Société a été déposé au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le 28 mars 1899.

Monaco, le 28 mars 1899.

Pour extrait :

Signés : L. JOUIN, H. DUPORT, Fanny DUPORT.

**RICHE MOBILIER**

A vendre de suite, pour cause de départ ; salle à manger complète, peintures artistiques, meubles de salon, bronzes, piano, chambre à coucher complète, livres, etc., etc.

S'adresser, pour visiter, 15, rue Grimaldi, au 2<sup>e</sup>, à gauche, tous les jours.

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

**VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS**

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**LEÇONS ET COURS**

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

**A louer de suite**

**LOGEMENT NON MEUBLÉ**

Avec jardinet, cave, lavoir, terrasse

S'adresser : Maison Rosticher, passage Grana

MONTE CARLO

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
20	744.7	74.5	45.0	44.6	44.7	15.4	16.0	15.0	14.5	13.9	88	N.-E. fort	Beau
21	44.3	45.0	45.6	46.9	47.8	11.0	14.0	14.5	11.6	10.9	73	id.	id.
22	51.2	52.0	51.4	51.8	52.3	10.5	12.8	9.9	9.9	9.8	83	N.-E. léger	Nuageux
23	47.5	46.0	45.0	44.9	45.6	10.0	11.0	11.2	10.5	10.0	86	S.-O. léger	Nuageux, pluie
24	47.1	47.8	48.0	48.2	49.0	10.0	13.3	14.0	11.9	9.5	83	N.-E. léger.	Nuageux
25	54.0	55.4	57.0	59.9	61.4	9.0	11.0	10.4	8.0	7.8	85	S.-O. léger.	Nuageux, pluie
26	67.2	67.0	65.5	65.0	65.4	8.0	10.5	12.0	10.5	9.3	86	N.-E. léger	Beau

  

DATES	20	21	22	23	24	25	26
TEMPÉRATURES	17.0	15.0	13.5	12.0	14.5	11.0	12.5
EXTRÊMES	12.5	9.0	9.5	9.2	9.0	7.4	6.9

Pluie tombée : 4<sup>mm</sup>

**ASTHME** OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Reconn. par les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. GUÉRISON par les CIGARES GICQUEL. Même résultat avec le PAPIER GICQUEL, brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b<sup>te</sup>. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delarochette, Paris, et PHARM.

Imprimerie de Monaco, 1899

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**

EAU, PATE ET POWDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**GRAND BAZAR**

**MAISON MODÈLE**

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon ; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

English spoken — Man spricht deutsch

**DAME** Veuve, très distinguée, parlant l'italien et le français, désire trouver place de directrice, caissière d'hôtel ou dame de compagnie dans une famille honorable.

S'adresser au Bureau du Journal

**LEÇONS DE PIANO**

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.